

COMPTE RENDU REUNION

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 novembre 2016

L'an deux mille seize, le 4 novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame GUYON Marie-France, Maire.

Convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 28 janvier 2016.

Date d'affichage de la convocation : 28 janvier 2016

Présents : Marie-France GUYON - Patrice JULIENNE - Allison HIRON- Laurent LECHAT
Joël LOUBEAU - Denis JULIENNE - -Yves BOMPOIS - Monique COCHET-Mélina BLOSSIER

Excusés : Christian MERCIER -Annick BRILLANT

Invitée : Pauline Gautier -Parc Normandie Maine

Formant la majorité des membres en exercice.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Mélina BLOSSIER est désignée secrétaire de séance.
Compte rendu de la précédente réunion adopté.

Adoption de l'ordre du jour :

Madame le Maire propose d'adopter l'ordre du jour. **Adopté.**

Objet : Projet Parc Normandie Maine

Présentation :

Madame la Maire donne la parole à Pauline Gautier du Parc Normandie Maine venue proposer une convention entre le Parc Normandie Maine et la commune.

A l'appui de documents elle explique la trame verte et bleue définissant les zones floristiques et faunistiques prises en compte dans les documents d'urbanisme.

Le schéma régional préconise la mise en place d'un corridor écologique.

Madame Gautier indique que le parc a répondu à un appel à projet lancé par la région pour valoriser le bocage à travers le maintien des haies et le sonneur à ventre jaune (petit crapaud en voie de disparition), qu'un contrat est proposé aux communes du Parc Normandie Maine et quelques communes hors Parc dont Montreuil le Chétif pour étudier des linéaires des haies, l'état sanitaire, l'impact, la fonction, la continuité...pour travailler ensuite sur la gestion de la haie en concertation avec tous les partenaires et notamment les agriculteurs.

Le diagnostic établi auprès d'agriculteurs volontaires réalisé à l'échelle individuelle par la chambre d'agriculture n'a pas de but réglementaire, il peut être financé à 80% avec une gestion sur 10 ou 15 ans, engageant une action de plantation et le maintien du sonneur à ventre jaune à travers les mares.

Le diagnostic est propriété de la commune, sert de piste de travail et peut être mis à disposition de la communauté de communes pour toute rédaction des documents d'urbanisme et /ou cabinets d'étude pour l'élaboration du plan local d'urbanisme,

Une information sera faite aux exploitants par courrier, à travers la presse et une réunion sera programmée début 2017,

L'ensemble des diagnostics devant être terminé fin 2017.

DELIBERATION 2016/36

Après concertation, l'ensemble des conseillers municipaux autorise Madame Le Maire à signer la convention entre la commune et le Parc Normandie Maine en faveur d'une étude sur l'état des haies de Montreuil Le Chétif.

Objet : Modification statutaires de la nouvelle CDC

Dans le cadre de la fusion de la CDC des Alpes Mancelles, Pays Belmontais et Portes du Maine Normand au 1er janvier 2017, Madame le Maire propose de modifier les statuts harmonisés entre les trois communautés de communes tels que présentés en annexe,

Les compétences obligatoires :

I, 1 : Aménagement de l'espace

- Aménagement de l'espace sous la conduite d'intérêts communautaires

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 4 novembre 2016

-Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

I, 2 : Développement économique et touristique

Développement économique :

- Action de développement économique dans les conditions prévues à l'article L, 4251-17
- Création aménagement, entretien, et gestion de zones d'activité industrielle commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Développement touristique

- Promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme

I, 3:Aires d'accueil des gens du voyage

-Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

-

I, 4:Dechets

-Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

DELIBERATION 2016/37

Après avoir délibéré, le conseil municipal

- Accepte les modifications présentées
- Valide la nouvelle rédaction des statuts de la communauté de communes des Alpes Mancelles présentée en annexe
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

Objet: La Fuie

Présentation

Madame le Maire revient sur la proposition d'achat du terrain « La Fuie » situé sur la commune et le souhait des propriétaires qu'une estimation soit réalisée par France Domaine pour se prononcer, France Domaine dresse un avis sur la valeur vénale de ce terrain par un courrier adressé le 22/09/2016, Basé sur une surface de 9061 m2 constructible, Avec une marge d'appréciation sur ce dossier de 10% Déterminée par méthode de comparaison, la valeur vénale est estimée à 29 900 €

DELIBERATION 2016/38

Après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal

Autorise Madame Le Maire à négocier le prix du terrain « La fuie »72130 Montreuil Le Chétif auprès du propriétaire Mr Nugres entre 25 000€ et 33 000€

Objet : Convention SATESE-reconduction

La convention Satese a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre via le Satese de la mission d'assistance technique en assainissement collectif que le conseil départemental propose d'apporter aux collectivités territoriales

-Principales modalités :

1. Visite de contrôle de conformité (équipements / ouvrages d'auto surveillance -station d'épuration,)
2. Visite légère avec test ou analyses (vérification fonctionnement -test -prélèvements station, lagune, réseau)
3. Visite courante d'auto surveillance (vérification station d'épuration -chaîne débitimétrique , fonctionnement)
4. Bilan de fonctionnement

COMPTE RENDU REUNION

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 novembre 2016

DELIBERATION 2016/39

Après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal

- Accepte la reconduction de la convention Satese pour une durée de 2 ans (2016-2018)
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Objet : Création d'une Bibliothèque

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Denis Julienne pour annoncer l'ouverture prochaine de la nouvelle Bibliothèque de Montreuil Le Chétif.

Monsieur Julienne à l'appui d'une présentation détaillée dévoile «La boîte à Livres » Bibliothèque, créée sous forme d'une association le 20/10/2016 et dont les membres du bureau se composent ainsi :

Membres	Bibliothèque « La Boite à livres »
Président	Denis Julienne
Vice-président	Monique Cochet
secrétaire	Marie Claire Julienne
Secrétaire adjointe	Jacqueline Goyet
Trésorière	Marie-France Guyon
Trésorière Adjointe	Raymonde Guéranger

Le projet d'installation se situe dans le local actuellement occupé par les membres de l'atelier d'art.

Des travaux d'agrandissement, ouvertures et peintures sont envisagés.

Le coût est estimé à 5000,00€.

Madame le Maire informe que cette association bénéficiera de subventions au même titre que les autres associations présentes au sein de la commune.

Objet : Calendrier 2017

Monsieur Julienne poursuit son intervention en proposant de mettre en place un calendrier commun pour toutes les manifestations organisées par la commune et l'ensemble des associations des communes (Génération Mouvement, Comité des fêtes, Associations des boules, Atelier d'art)

Ce calendrier permettrait de renseigner les habitants de notre commune sur les dates à retenir au plus tôt dans l'année.

Affaires diverses

Objet : Tarifs Locations salles des fêtes -salle polyvalente

Madame Le Maire informe de l'avancement des travaux de mise en conformité de la salle polyvalente et propose de revaloriser les tarifs à compter du 1er janvier 2017,

Les tarifs appliqués actuellement ne tiennent pas compte de la charge de chauffage pour les locations prises en période hivernale

Salle polyvalente :

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 4 novembre 2016

Il faudrait évaluer le coût de la consommation électrique et prévoir un forfait ou un relevé de compteur pour chaque location couvrant cette période,

Les radiateurs électriques de types « grille-pain » soulèvent une réflexion,

Le conseil municipal propose de demander des devis pour changer les 6 radiateurs

Salle des associations :

Un tarif forfaitaire pour le chauffage sera appliqué du 1/11 – au 31/03

À raison de 15 € pour les locations le Week-end

5 € pour réunion et vin d'honneur

Prochaines réunions :

Conseil Municipal : vendredi 13 janvier 2016

La séance est levée à 23h00

Le secrétaire de séance,

Mélina Blossier

Pour affichage le,

Le maire,